



AVIS N°055/2024/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES DENOMMES « EOG 6,25% NET 2023-2028 » ; « EOG 2024 TRANCHES MULTIPLES » ET « EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) porte à la connaissance du Public et des intervenants du marché financier régional, qu'elle procédera, le **lundi 30 décembre 2024**, à la première cotation des obligations de l'Etat du Gabon dénommées « **EOG 6,25% NET 2023-2028** » ; « **EOG 2024 TRANCHES MULTIPLES** » et « **EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030** ».

Les titres souscrits seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est celle de « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% du nominal qui est de 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **EOG 6,25% NET 2023-2028** » ; « **EOG 2024 TRANCHES MULTIPLES** » et « **EOG MULTI-TRANCHES 2024-2030** » sont priés de prendre attache avec les Arrangeurs, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87, à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm ou à son siège social.

VA 73

Fait à Douala, 27 décembre 2024



Le Directeur Général

Louis BANGA NTOLO

